



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 2/2009-2010**

Du 22 août au 25 septembre 2009

Renens, le 25 septembre 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Fonds des énergies renouvelables – directives municipale fixant les conditions d'octroi des aides financières

Fin 2008, le Conseil communal a adopté le préavis qui prévoit l'émolument "droit d'usage du sol" ainsi que l'introduction d'une taxe pour le développement durable pour laquelle des directives précisant les conditions d'octroi des aides financières de la Commune devaient être développées.

La Commission du Fonds a établi les directives communales et fixé les conditions d'octroi des aides financières. C'est cette même Commission qui est responsable de la promotion et de la gestion du fonds. La gestion administrative du fonds a été confiée au CTC.

Plusieurs principes prévalent à l'attribution des aides. Ainsi un nombre maximum de demandes par objet a été fixé de manière à diversifier les effets du fonds. De plus, une enveloppe maximum par mesures de subventionnement est fixée afin de donner un cadre et de viser le budget annuel estimé, de faciliter le suivi, et de permettre à la Commission du fonds le cas échéant d'adapter l'octroi en fonction du nombre de demandes reçues.

Les directives complètes et conditions d'octroi des aides financières communales sont en annexe du présent document.

Acquisition par la Commune du jeu « Helvetiq »

Le jeu « Helvetiq » a été créé par la société RedCut qui développe des produits et services en lien avec l'intégration des immigrés. Il est sorti en novembre 2008 et a pour objectif principal d'apprendre à découvrir la Suisse en s'amusant. Il a été présenté aux membres de la permanence Info-Natu ainsi qu'aux Directions Administration générale (en charge des naturalisations) et Sécurité sociale à travers sa déléguée à l'intégration.

Il apparaît que le jeu « Helvetiq » peut être un outil ludique et informatif, notamment pour la permanence Info-Natu, pour les membres de la Commission de naturalisation ainsi que pour plusieurs partenaires en lien avec les questions de citoyenneté. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de commander 100 exemplaires du jeu. Outre les exemplaires qui seront mis à disposition des écoles et des partenaires mentionnés ci-dessus, trois exemplaires seront mis à disposition du public au Greffe municipal et seront proposés en prêt aux usagers/ères préparant leur audition de naturalisation.

Les boîtes de jeu restantes, environ une septantaine de boîtes, seront proposées, sous forme de souscription, à un prix préférentiel à la population et au Conseil communal. En fonction du bilan de cette première expérience, il pourrait être envisagé de renouveler l'opération l'année prochaine.

Projet d'Agglomération Lausanne-Morges – Stratégie d'accessibilité multimodale: mise en consultation auprès des Communes

La Municipalité a transmis au Service cantonal de la mobilité un préavis favorable sur l'«Etude stratégique d'accessibilité multimodale - Rapport de synthèse». Cette étude menée par le PALM propose une hiérarchisation du réseau routier et un catalogue de mesures d'accompagnement dont les principes généraux vont dans le sens des études précédentes et de la vision à long terme de la Municipalité, du SDOL et du PALM. Les projets en cours tels que zones 30, réseau des Transports publics de la région lausannoise (TL) 2014, aménagements cyclables, stationnement, sont compatibles avec les propositions énoncées. A cet égard, l'étude peut être assimilée à un plan directeur des circulations.

La Municipalité a toutefois émis deux réserves. D'une part, la hiérarchisation routière dans le secteur de la rue du Léman devra impérativement être coordonnée avec les études communales et intercommunales en cours et à venir (Plan directeur localisé de Malley notamment). D'autre part, les aménagements autour de la gare doivent conduire à une diminution du trafic conformément aux études locales en cours (chantier du SDOL).

Validation du réseau des Transports publics de la région lausannoise (TL) 2014 (deuxième étape)

La première étape de mise en place du réseau TL 2014 est en cours de mise en place et sera intégrée au réseau 2010 dont l'inauguration aura lieu le 12 décembre prochain.

La deuxième étape qui sera mise en place en 2012 devra répondre à la densification de l'Ouest lausannois et au renforcement du réseau ferroviaire (nouvelle halte de Prilly-Malley et développement du pôle de Renens gare). Il est proposé d'intervenir sur le réseau TL en trois volets :

1. Au sud de la gare de Renens : améliorer la desserte en direction du sud-ouest, jusqu'au-delà de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Pour ce faire, il est prévu de remplacer les actuelles lignes 30 (Bourdonnette – Prilly l'Eglise) et 33 (Piccard – Mont-Goulin) par trois nouvelles lignes dont le tracé convergera vers la place de la gare sud. Ces lignes utiliseront les infrastructures existantes et ne nécessitent pas de travaux de la part de la Commune.
2. Sur la liaison Crissier-Renens-Malley : améliorer la fréquence et réduire le temps de parcours de l'actuelle ligne 32 (Malley – Crissier Timonet). Le tracé de celle-ci devra pour ce faire être modifié et des aménagements devront dès lors être envisagés. Un avant-projet devra être réalisé et chiffré afin de déterminer l'investissement requis.

3. Sur la cadence en heures creuses de la ligne 18 (Crissier Timonet-Lausanne Chauderon) : passage à 10 minutes aux heures de pointe et 12/15 minutes en début/fin de service. Il n'y a pas de travaux à prévoir pour ce changement de cadence.

Les trois volets ont une incidence directe sur les indemnités d'exploitation dues aux TL : la part de Renens sera augmentée de Fr. 300'000.-- par an. L'indemnité totale (communes et Canton) s'élève à Fr. 1'250'000.-- (dont Fr. 410'000.-- à charge du Canton) pour 120'000 km parcourus et 10'100 heures de conduite. Cela implique par ailleurs la création de 7 équivalents pleins-temps pour les conducteurs et l'achat de 2 véhicules supplémentaires.

La Municipalité a confirmé au bureau du SDOL un accord de principe sur la proposition de réseau TL 2012, sous réserve de la faisabilité des aménagements et investissement requis pour Renens. Elle a par ailleurs mandaté le Centre technique communal pour mener une étude chiffrée.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- la **pose de panneaux photovoltaïques** sur le toit du Collège du Léman et d'accorder une dispense d'enquête publique pour la pose de ces panneaux. Cette mesure s'inscrit dans la volonté communale et cantonale de favoriser le développement des énergies renouvelables;
- de participer à la **réfection des berges de la Mèbre** suite aux inondations du 26 juillet 2008. Les travaux sont coordonnés par la Commune de Chavannes-près-Renens;
- de **réaménager l'espace ludique des Biondes** et ses abords en un mini-terrain de football et d'implanter de nouvelles installations (table de ping-pong, deux tables de pique-nique, poubelles, entre autres). Par ailleurs, cinq arbres fruitiers hautes-tiges seront plantés à proximité avec la participation des habitants et des jeunes du quartier. Ce verger sera public;
- d'autoriser la **remise en état de la voie de raccordement CFF** sise à proximité du Chemin du Chêne. Cette voie de raccordement est située sur une parcelle propriété de la Commune et est utilisée par l'entreprise Grobéty & Sydler SA contre redevances. Bien que la Commune ne soit pas utilisatrice de cette voie, elle est responsable de son entretien;
- de modifier le **contrat avec Romande Energie** afin que la Commune puisse bénéficier, pour les besoins communaux, d'un produit labellisé (énergie électrique d'origine hydraulique locale). L'offre ainsi proposée consiste en Naturelis (7%) et hydro locale (93%);
- De lancer, dans la cadre de l'extension possible du réseau de **chauffage à distance** lausannois vers l'Ouest, des études préliminaires relatives à l'extension depuis Malley et prendre contact avec les propriétaires des quartiers potentiellement concernés pour connaître leur intérêt;
- De dénoncer la **convention de prêt** du 21 décembre 1995 **entre la ville de Renens et l'Association des locaux paroissiaux** de la paroisse protestante de Renens. Cette convention, valable pour 15 ans, prévoyait la création d'un fonds de rénovation alimenté

par les deux parties dont le taux est jugé prohibitif. Un projet de nouvelle convention sera soumis à la Municipalité durant l'année 2010;

- D'approuver la signature du "**Manifeste de la Suisse diverse**" dont le lancement national a eu lieu le 22 août. Ce manifeste conçu par la Commission fédérale contre le racisme entend promouvoir un vivre ensemble et des bonnes pratiques visant à encourager la diversité et l'intégration, l'acceptation et le respect. La Municipalité soutient cette initiative d'une part parce que les huit points du Manifeste font écho à la Charte de la politique de l'intégration de la Commune et d'autre part parce qu'il permet de donner de la visibilité aux projets d'intégration menés par la Commune. Chaque signataire s'engage à réaliser dans les deux ans deux projets visant à promouvoir la diversité. Les deux projets retenus sont "Label intégration" ainsi qu'un "projet de médiation – communication à destination des concierges";
- D'équiper les carrefours route de Cossonay/chemin de Jouxens, rue de Lausanne/avenue du Temple, rue de Lausanne/rue du Léman et rue de Lausanne/rue de Florissant de mâts équipés de radars permettant le **contrôle du respect des feux de signalisation lumineuse** et de la vitesse;
- De valider la participation financière de la Commune de Renens au **budget cadre 2010 des chantiers du SDOL**. Celui-ci a été voté par le groupe de pilotage (GROPIL) du SDOL le 2 juillet dernier et transmis aux différents partenaires. La participation financière de la Commune de Renens s'élève à Fr. 186'837.-- sur un montant global de Fr. 789'035.--.

La Municipalité a pris acte :

- du bilan positif du premier cours de sensibilisation au français pour les enfants allophones démarrant le Cycle initial intitulé « **Sur le chemin de l'Ecole** ». Un second cours sera réalisé l'année prochaine;
- du bilan positif de l'action « **Label intégration** ». Un deuxième cours est en préparation;
- du rapport intermédiaire pour le **projet J(eux) d'Images**. Ce projet mené par le pôle de l'intégration du Service de la Sécurité sociale en partenariat avec le Musée de l'Elysée vise à sensibiliser les jeunes à l'image sous toutes ses formes et à la création. Quatre premiers ateliers ont déjà eu lieu, le dernier aura lieu en octobre et sera suivi d'une exposition de tous les travaux;
- de l'organisation le 30 septembre de **l'accueil des nouveaux retraités**. Cette manifestation est organisée deux fois par année depuis 2005 à l'attention des personnes arrivant à l'âge AVS, en collaboration avec AGORA, plateforme d'associations cantonales œuvrant dans le domaine de la retraite;
- de prendre acte de la **campagne d'information de la CISE à l'attention des employeurs renanais** en vue d'encourager une meilleure intégration professionnelle et sociale des personnes détentrices d'un permis F.

LA MUNICIPALITE

Annexe:

Fonds des énergies renouvelables – Directives et conditions d'octroi des aides financières communales